

**INTEGRATION, MAINTIEN DANS L'EMPLOI
ET TRANSITION PROFESSIONNELLE
DES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP**

Des exemples réussis



Acteur du service public de l'emploi piloté par :



 agefiph





ÉDITO

Retrouvez notre nouvelle édition du livret d'exemples.

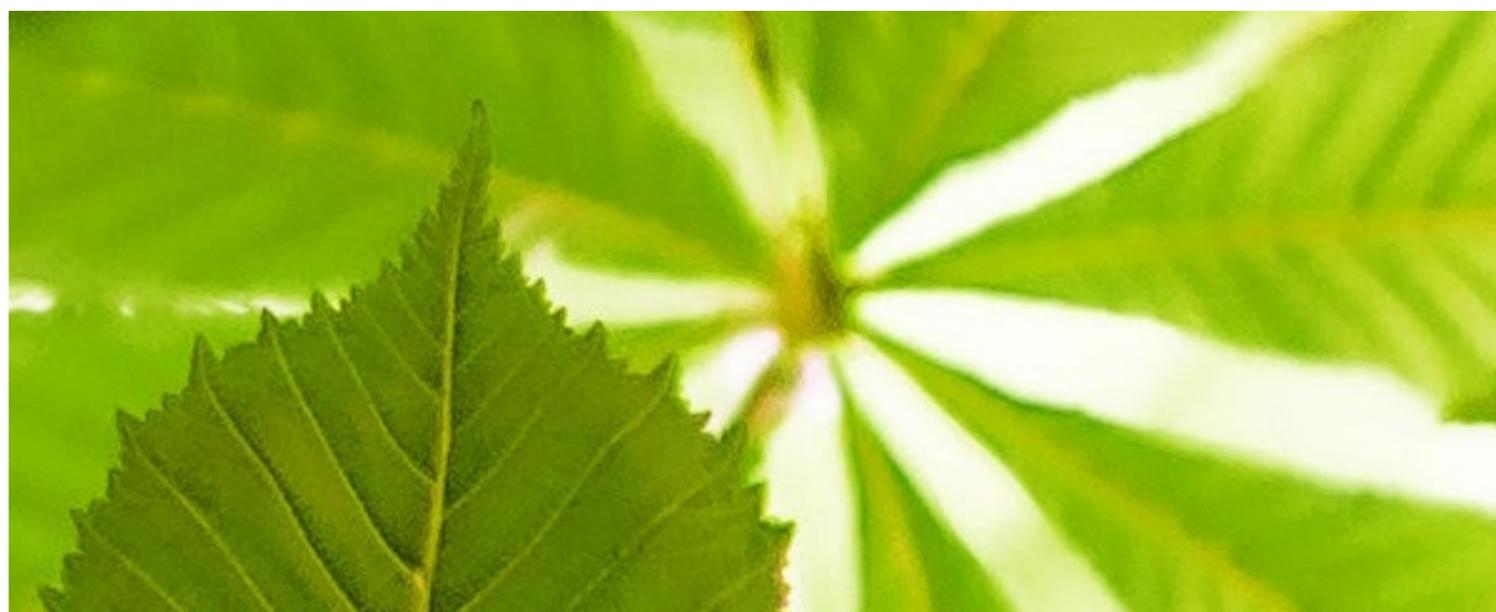
Il capitalise les mises en lumière de parcours de personnes en situation de handicap,

- dans le cadre du rapprochement Pôle emploi Cap emploi,
- des situations de maintien dans l'emploi,
- et des accompagnements réalisés dans le cadre du Conseil en évolution professionnelle.

Une nouvelle occasion de montrer que le recrutement et le maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap sont possibles et que les acteurs du service public de l'emploi sont à vos côtés pour vous accompagner dans vos projets.

Je vous souhaite une bonne lecture.

**La Directrice
Florence Le Pollozec**



SOMMAIRE

Des exemples

de recrutements réussis

- Dans le secteur du transport de marchandises - [Transports Brisseau](#)p5
- Dans le secteur de la grande distribution spécialisée - [Leroy Merlin](#)p6
- Dans le secteur du commerce et de l'artisanat - [Coté fleurs, Coté déco](#)p7

de maintiens dans l'emploi réussis

- Dans le secteur du BTP - [Sogea Ouest TP](#)p9
- Dans le secteur agricole - [EARL La mer](#)p10
- Dans le secteur de l'industrie agroalimentaire - [La Boulangère](#)p11

de transitions professionnelles réussies

- Reconversion dans le secteur de la constructionp13
- Reconversion dans le secteur du transport de voyageursp14

CAP Sur la reconnaissance en qualité de travailleur handicapép15



Le service Recrutement et Intégration dans l'emploi

Nos conseillers vous accompagnent dans vos recrutements et intégrations de salariés en situation de handicap.

Ils préparent et recherchent des candidats qui correspondent à vos besoins en compétences. Ils analysent l'environnement du poste de travail et si besoin recherchent et mettent en oeuvre des aménagements de postes adaptés aux contraintes du nouveau salarié.

Nos conseillers travaillent en étroite collaboration avec Pôle emploi dans le cadre du rapprochement, et avec les partenaires privilégiés de l'emploi (Missions locales, agences d'intérim...) et mobilisent les aides financières adaptées à la situation.

Un exemple dans le secteur du Transport

Une intégration qui roule !

M. Laurent Blanchard a été mécanicien poids lourds au début de sa carrière. Suite à un accident et à la pose d'une prothèse à la jambe droite, il doit arrêter son activité. Une reconversion en tant que dessinateur industriel n'aboutit pas sur un emploi pérenne. Il est depuis plusieurs années sans activité lorsqu'il prend contact avec l'entreprise Transport Brisseau. L'entreprise envisage un recrutement de conducteur de transport de marchandises.



Laurent BLANCHARD et Anthony BRISSEAU co-gérant

Laurent doit régulariser son permis C et passer le permis EC. Pour entériner le projet, Pôle emploi mobilise une **Prestation d'évaluation des capacités fonctionnelles - PECF** - financée par l'Agefiph, auprès de l'AFTRAL, centre de formation en transport logistique. Cette évaluation valide le projet avec des préconisations d'aménagement du camion.

Cap emploi est alors mobilisé, en amont de l'**action de formation préalable au recrutement -AFPR-**, et fait des demandes d'aides, en complément de celles du Pôle emploi, pour couvrir les frais occasionnés, déplacement, hébergement, lors de la formation à l'AFTRAL de Rennes (formation sur camion aménagé).

Les **aménagements du camion sont réalisés** en prévision de la prise de poste : accès à la cabine, pédales à gauche. Cap emploi intervient pour monter les dossiers de financements Agefiph et fait le lien entre les différents partenaires.

Après notre intervention : M. Blanchard a passé ses permis et signé un CDI au sein de l'entreprise Transport Brisseau. Cap emploi reste en lien avec l'entreprise pour sécuriser la prise de poste et poursuivre les aménagements, si nécessaire.

Témoignages



Transport BRISSEAU

«Pendant sa formation, Laurent était présent en entreprise et a côtoyé la plupart de ses futurs collègues de travail. Ainsi, son intégration dans l'entreprise a été rapide.

Le projet fût une expérience positive pour notre entreprise. Nous sommes ouverts à d'autres projets dans l'avenir.»



Laurent Blanchard
Chauffeur poids lourds

«Ça a été un parcours long. Il faut s'accrocher mais le résultat est là. Ça vaut le coup !

Les gens voient les marches du camion descendre. Ils s'intéressent. Les retours des autres chauffeurs sont positifs.»



Tiphaine Fortin
Chargée de mission handicap à Cap emploi

«Il a fallu ajuster les aides financières. L'Agefiph a été à l'écoute pour répondre au besoin. La volonté de M. Blanchard et de M. Brisseau a permis l'aboutissement de ce projet.»

Un exemple dans le secteur de la grande distribution spécialisée

Essai transformé !

Témoignages



Mathilde Jaquemet Bourmeau
Leader Ressources Humaines
LEROY MERLIN

«Le DUODAY permet à l'entreprise de rencontrer de nouveaux profils qui n'auraient pas postulé dans notre enseigne LEROY MERLIN par méconnaissance de nos métiers ou des adaptations que l'entreprise peut mettre en place pour accompagner une personne en situation de handicap.

Le DUODAY est un réel canal de recrutement. Assumons nos responsabilités d'employeur en permettant l'inclusion !

Cap emploi est un véritable partenaire, il met au service de l'entreprise son réseau de professionnels (ergonome, fournisseurs de matériel spécifique) pour adapter le poste de travail du candidat.»



Laurent Guillebaud
vendeur conseil
au rayon menuiserie

«Le DUODAY a été une porte d'entrée dans l'entreprise.

Ce qui était bien c'est que rien n'était caché, je suis entré en tant que personne ayant une situation de handicap. Tout a été pris en compte dès le départ et encore maintenant, même après la prise de poste.

C'est la première fois de ma vie professionnelle que c'est aussi le travail qui s'adapte à moi et pas uniquement moi qui m'adapte.»

Des problématiques de santé amènent M. Laurent Guillebaud à arrêter son travail d'aide à domicile et l'empêchent de revenir vers la menuiserie son premier métier. Il doit se reconvertir vers un emploi compatible.

L'accompagnement avec Cap emploi se met en place. En novembre 2021, son conseiller lui présente l'action **DUODAY**.

LEROY MERLIN lui propose de l'accueillir une journée pour découvrir le poste de vendeur conseil au rayon menuiserie. La journée est positive. La Directrice des ressources humaines, Mme Mathilde Jaquemet Bourmeau, Cap emploi et Laurent Guillebaud réfléchissent ensemble aux prochaines étapes en prenant en compte ses contre-indications : port de charges et station debout notamment. Cap emploi évoque un premier aménagement possible avec un siège assis debout.

Une **immersion de plusieurs jours** - PMSMP - permet à M. Guillebaud de se mettre en situation de travail. Dès le début, Cap emploi mobilise un prestataire expert de sa déficience via une **Prestation d'Appui spécifique** - PAS - pour venir étudier ses besoins de compensation sur le poste. Le prestataire expert préconise deux sièges assis-debout différents, un pour la découpe et un pour la partie accueil/conseil de la clientèle, et aussi des gants anti-vibrations pour certains travaux de découpe. Le fournisseur mobilisé par Cap emploi lui permet de tester et valider le matériel sur plusieurs jours.

Un poste de vendeur conseil lui est proposé en CDI à temps partiel. Ce qui correspond à son souhait.

LEROY MERLIN a fait l'**acquisition du matériel** et aujourd'hui Laurent Guillebaud est sur un poste adapté qu'il peut envisager sereinement.

C'est un métier qui lui permet de transférer ses compétences en menuiserie, de mettre à profit et de développer ses qualités relationnelles dans le conseil à la clientèle.

L'employeur reste vigilant et toute l'équipe a été associée à cette démarche.



Les clés de la réussite par Christine Rivière, chargée de mission handicap à Cap emploi

- L'anticipation des besoins et la planification des actions à mettre en place
- La coordination entre les différents acteurs
- La volonté réciproque de l'employeur, de l'équipe et du salarié
- Un parcours par étapes pour construire pas à pas une situation de travail durable.

Un exemple dans le secteur du commerce et de l'artisanat

Un parfum de réussite

En 2020 Mme Valerie Couraud est licenciée pour inaptitude. Elle est orientée vers Cap emploi par le médecin du travail.

Au cours de l'été 2021, elle travaille comme facteur par l'intermédiaire d'A2I - Actual Interim Insertion-.



Adeline Jarc, responsable du magasin, et Valérie Couraud

Puis Mme Couraud intègre l'action **Prepa Avenir** pour travailler son projet professionnel. Cela lui permet de «se poser et de réfléchir à ses priorités, ses envies». Elle réalise des stages, découvre différents métiers, différents environnements. A l'issue de l'action **Prepa Avenir**, elle

valide son projet professionnel de fleuriste.

Pôle emploi Montaignu communique à Cap emploi un besoin de recrutement de fleuriste, chez Mme Jarc, au magasin **Côté fleurs, côté déco**. Cap emploi contacte Mme Couraud et propose la réalisation d'un **stage d'une semaine** - PMSMP -. L'immersion se passe très bien.

Pôle emploi met en oeuvre l'**action de formation préalable au recrutement** - AFPR- pour Mme Couraud, ce qui lui permet d'être formée et rémunérée.

Pôle emploi soutient l'employeur dans la définition du plan de formation et dans la mise en place de l'**aide financière pour le tutorat**. Cap emploi et Pôle emploi assurent le suivi de l'AFPR.

A la fin de sa formation, elle signera un CDD de 6 mois à 30h/semaine. Puis ensuite, un CDI à temps plein.



Témoignages



Adeline Jarc, artisan fleuriste
«Côté fleurs, côté déco»
à Treize-Septiers

«J'avais mis une annonce à Pôle emploi, au départ je cherchais une personne qualifiée.

Pôle emploi m'a conseillé d'élargir mon offre à d'autres types de profils au vu du peu de candidats qualifiés dans ce domaine. Ils m'ont informée sur les aides existantes. Le dispositif immersion a été très aidant, c'est rassurant de passer par une phase de stage, ça permet d'essayer et de voir si ça fonctionne.

À une entreprise qui n'arrive pas à recruter je dirais qu'il faut ouvrir ses horizons et ne pas rester focus sur le profil de départ.

La motivation c'est le meilleur des profils.»



Valérie Couraud
fleuriste en formation

«Le facteur temps, le cheminement, le fait d'y aller par étapes est important pour avancer.

Pôle emploi a permis la mise en place de l'AFPR. J'ai pu trouver à Cap emploi une écoute de mes besoins tout au long du parcours. J'ai senti que j'ai été aidée.

Mon conseil : Quoi qu'il arrive, il faut essayer ! Il faut y aller, foncer si on a une passion, malgré le handicap. Le plus important, c'est la motivation !»



Virginie Gonthier, conseillère à Pôle emploi

«Dès le début du projet, il y a eu un relai rapide entre Cap emploi et Pôle emploi et des liens constants pour assurer la continuité de service.

On peut souligner la rapidité et la réactivité à mettre en place les dispositifs (PMSMP, bilan et AFPR).

Le fait d'informer les parties de l'avancement du projet est important pour rassurer les interlocuteurs.»



Les clés de la réussite par Stéphanie Herouard, conseillère à Cap emploi

- Être à l'écoute du besoin de la personne à chaque instant
- Sécuriser chaque étape du parcours au regard de la situation de handicap
- Rendre le bénéficiaire acteur de sa reconversion professionnelle

Le service Maintenance dans l'emploi

Nos conseillers vous aident dans la recherche et la mise en oeuvre de solution de maintien dans l'emploi.

Ils diagnostiquent, recherchent et mettent en oeuvre des solutions d'aménagement de poste de travail ou de réorganisation du poste correspondant aux besoins de l'employeur et du salarié.

Nos conseillers travaillent en collaboration avec les partenaires du maintien (médecin du travail, CARSAT, MSA...) et vous aident à la rédaction des dossiers d'aides financières.

Un exemple dans le secteur du BTP

La coordination, facteur de réussite !

Témoignages



Renan Le Bon
Responsable d'agence
chez Sogea Ouest TP

«Le maintien dans l'emploi de Simon est le résultat d'un travail de longue haleine.

Aujourd'hui on gère le quotidien, ça nécessite toujours une réorganisation avant son arrivée chaque semaine, du fait des différents types de chantiers, des conditions météo.

Simon fait partie d'une famille. Quand il arrive sur le chantier, un simple regard permet d'évaluer son état et on s'adapte le jour même si besoin.»



Clément Renaudet
Responsable d'équipe

«L'intervention d'un prestataire spécialisé a permis d'adapter les tâches à Simon et aux équipes de comprendre sa maladie, de faire face à ses difficultés, à ses besoins, tout en gardant l'esprit d'équipe.

On s'est adapté à lui plutôt que lui à nous. C'est son état de santé qui prime sur le reste.»



Salarié depuis 2007 chez Sogea Ouest TP, du groupe VINCI, Simon Poupin a occupé plusieurs postes : conducteur d'engins, chef d'équipe. Suite à une maladie chronique invalidante, il a été en arrêt de travail longue durée.

L'entreprise a souhaité être accompagnée pour étudier les possibilités de

reprise de travail sur les chantiers, en toute sécurité.

Cap emploi, sollicité par le service social de la CARSAT, est intervenu dans un premier temps pour aider à évaluer les capacités et les difficultés de Simon, en risque d'inaptitude. Pour cela, ils ont fait appel à un prestataire spécialisé sur le champ des troubles cognitifs via une **PAS -Prestation d'Appui Spécifique-**.

Des mises en situation réalisées pendant son arrêt, via le dispositif **Essai Encadré**, ont aidé l'entreprise à envisager des solutions de reclassement et Simon Poupin à accepter son handicap.

Ce prestataire a **sensibilisé les équipes** à sa situation afin de sécuriser sa reprise.

Beaucoup de rencontres, d'échanges avec l'entreprise, avec Trajeo'h -structure interne du groupe VINCI dédiée au handicap-, le médecin du travail et le service social de la Carsat ont été nécessaires.

Enfin pour aider l'entreprise à porter financièrement cette organisation, Cap emploi a mobilisé des aides Agefiph.

Aujourd'hui, monsieur Poupin bénéficie d'une pension d'invalidité 2ème catégorie et travaille deux jours par semaine, encadré par une équipe attentive.



Retrouvez la vidéo témoignage sur notre chaîne Youtube Cap emploi 85 en scannant le QR code.



Témoignages



Simon Poupin
Poseur, canalisateur

«J'ai été arrêté pour mon problème de santé qui commençait à poser des difficultés au travail. Puis on a fait une remise au poste.

Je n'y croyais pas trop au début. L'entreprise a cru en moi et voulait me voir travailler. Ça fait plaisir.

Ça a été dur au début de s'adapter au poste, de travailler une journée entière. Mais maintenant ça roule.

Le positif c'est la magie que vous avez pu me donner, la magie de la vie, parce que le boulot c'est ma vie.»



Laetitia Fiat, chargée de mission handicap Cap emploi

«Ce maintien dans l'entreprise a réussi grâce à la coordination des acteurs : l'entreprise, le médecin du travail, le service social de la Carsat et Cap emploi. C'est un accompagnement qui a eu lieu sur plus de 2 ans.

Il a été nécessaire de refaire des moments de sensibilisation auprès des équipes, du fait de changement dans l'entreprise, pour sécuriser et rassurer.»

Oser, expérimenter, innover !

Témoignages



Tony Coulais
Exploitant agricole

«Quand je me suis installé comme exploitant, il a fallu que je trouve des solutions pour adapter mon travail à mes difficultés de santé.

J'ai pris conscience de mes besoins et j'ai beaucoup investi dès le départ en ce sens financièrement. Ensuite, j'ai décidé d'arrêter la partie élevage de vaches allaitantes pour privilégier la culture céréalière.

Avec Mme Brunellière de Cap emploi, on a réfléchi ensemble, ça m'a apporté un autre regard, une remise en question. Elle m'a permis de bénéficier d'aides financières de l'Agefiph pour réaliser les aménagements sur le tracteur et l'achat du drone.

Pour conclure, je dirais à un exploitant face à des difficultés de santé, qu'il faut se battre. Le meilleur des remèdes, c'est de maintenir son activité, de continuer à travailler. Qu'à chaque problème, il y a une solution. Il faut inventer !»

Tony Coulais est exploitant agricole à l'est de la Vendée. Son exploitation est constituée d'environ 110 hectares de cultures céréalières bio (blé, maïs, tournesol, colza, lentilles, soja).

En 2018, suite à l'aggravation de ses problèmes de santé, l'assistante sociale de la MSA contacte Cap emploi. Les vibrations et secousses sur les tracteurs impactent son dos et ses membres inférieurs. Il rencontre aussi des difficultés visuelles. L'achat d'un nouveau tracteur avec des aménagements particuliers devient indispensable. Après un travail d'identification des différents besoins spécifiques, Cap emploi soutient une demande de financement auprès de l'Agefiph sur ces équipements : pont avant suspendu, équipement pneumatique pour suspension cabine, surcoût siège auto confort, pack éclairage pour mieux voir la nuit, boîte automatique à variation continue, GPS pour brancher l'autoguidage.

Cap emploi l'informe aussi sur les autres aides dont il pourrait bénéficier, comme la prise en charge ponctuelle du coût de la main d'œuvre pour qu'un tiers puisse l'aider à réaliser certaines tâches.

En 2020, la situation de santé de M. Coulais évolue à nouveau. La marche sur terrain accidenté devient pénible et il est en difficulté pour empêcher les corbeaux de manger ses semis, ne pouvant plus arpenter ses champs 4 fois par jour. Cap emploi intervient pour l'aider dans sa demande d'aide financière auprès de l'Agefiph pour l'achat d'un drone effaroucheur, muni d'un gyrophare et d'un haut-parleur.



Aujourd'hui Tony Coulais poursuit son activité d'exploitant.

Il pourra mobiliser à nouveau Cap emploi si de nouvelles difficultés apparaissent.



Élise BRUNELLIÈRE, chargée de mission handicap à Cap emploi 85

«Le maintien en activité de Tony Coulais résulte aussi du partenariat fort entre le service social de la MSA et Cap emploi. Le signalement fait à Cap emploi par Mme Gabillard, travailleur social à la MSA, et les multiples échanges entre nous ont permis un accompagnement de proximité de M. Coulais, en fonction de ses besoins.»

De la fabrication à la qualité !

Témoignages



Daniel Tricoire
Coordonnateur
Sécurité Environnement

«Le groupe La Boulangère a initié une politique handicap en 2020 et m'a permis de me former à mon rôle de Référent Handicap pour le site de Viennoiserie Ligérienne. Caroline était alors encore en arrêt de travail. Les discussions ont d'abord été orientées sur l'acceptation de son état de santé qui allait l'empêcher de réintégrer son poste originel, puis sur son devenir et ses souhaits d'orientation professionnelle.

Cap emploi nous a aidé à trouver des solutions concrètes pour mettre à niveau les compétences et les connaissances de Caroline pour le nouveau poste, et nous a accompagné dans toutes les démarches administratives.

Afin de partager notre expérience avec d'autres employeurs, je dirais que les conditions de réussites ont été liées à la relation de confiance que nous avons tissé avec Caroline, à la communication au sein de l'entreprise sur notre volonté de ne pas faire du handicap un frein au maintien dans l'emploi, à l'intégration du CSE dans la démarche, et à l'implication de notre direction.»

A la suite d'un accident au membre supérieur droit, Caroline Ange Louzier perd la sensibilité de son bras droit, de 2 doigts, et ne peut plus tendre son bras. En avril 2021, son arrêt se termine et elle doit reprendre sur son poste. Le médecin du travail la déclare alors inapte à son ancien emploi en production et pose des restrictions concernant l'utilisation de son membre supérieur droit. Son employeur, La Boulangère, identifie une possibilité de reclassement au service Qualité et contacte Cap emploi. Le poste est étudié conjointement et les tâches trop difficiles au regard de son état de santé sont enlevées.



Pour cette reconversion, il est nécessaire de former Mme Ange Louzier, qui n'a pas, à ce stade, les compétences requises. Cap emploi propose la mise en place d'un **Contrat de rééducation professionnelle en entreprise -CRPE-**, en collaboration avec le service social de la CARSAT. Il est validé et signé par la CPAM pour 3 mois (50% du salaire pris en charge par la CPAM).

En parallèle, un **tutorat** de près de 400 heures est planifié jusqu'à la fin 2021. Cap emploi soutient la demande d'aide au co-financement de ce tutorat auprès de l'Agefiph. Enfin, pour aider Mme Ange Louzier dans la réussite de ses nouvelles fonctions, une **formation courte externe** est financée par l'Agefiph (aucune aide n'étant possible via les dispositifs de droit commun) et les frais annexes pris en charge par l'employeur.

Témoignages



Caroline Ange Louzier
Agente Qualité

«Pendant mon arrêt de travail, je n'avais pas conscience que je ne pourrais pas reprendre mon activité professionnelle. Les différents entretiens avec le médecin du travail, mon médecin et Daniel Tricoire m'ont permis d'accepter mon handicap. La Boulangère a su répondre présente en me proposant un poste adapté à mon handicap.

Cap emploi a permis de m'aiguiller vers les métiers compatibles avec mon handicap et de valider la proposition de La Boulangère. Cap emploi a su mettre en place les conditions nécessaires pour que je reprenne confiance en moi sur ce nouveau poste. Ma situation et ma démarche ont permis de faire évoluer les mentalités sur le handicap au sein de l'entreprise.

À une autre personne dans ma situation, je conseillerais de «ne rien lâcher». Le processus d'acceptation du handicap est long. Il faut rester fort, mais aujourd'hui le fruit de l'accompagnement dont j'ai bénéficié est là. J'ai un travail qui me plaît !»

Les clés de la réussite par Lucile Delhomme, chargée de mission handicap à Cap emploi

- l'anticipation de sa situation et de ses contraintes de santé dès la période d'arrêt de travail grâce à une communication fluide entre le référent handicap de l'employeur, la salariée, le médecin du travail et Cap emploi
- la prise en compte du temps de réadaptation nécessaire après une période d'arrêt importante avec le CRPE. Cet outil permet aux employeurs d'assurer une reprise en douceur et aux salariés un retour à l'emploi plus serein,
- la mise en place d'un planning progressif de formation pour développer les compétences de Mme Ange Louzier, gage de réussite du reclassement à plus long terme.



Le service Conseil en évolution professionnelle

Nos conseillers accompagnent et conseillent les personnes en situation de handicap dans leur projet d'évolution ou de reconversion professionnelle en externe au regard de la situation de santé.

Ils accompagnent dans l'élaboration, la validation, la mise en œuvre d'un nouveau projet professionnel correspondant aux besoins de la personne et adapté à ses contraintes.

Nos conseillers mobilisent les prestations correspondantes aux besoins (élaboration de projet, formations...), travaillent en collaboration avec les partenaires de droits communs (groupement évolution, CPAM, CARSAT, organismes de formation, Transitions Pro...) et aident dans la constitution des dossiers administratifs.

Un exemple dans le secteur de la construction

Se reconvertir, rebondir, réussir

Détentrice d'un bac pro commerce et d'un CAP de fleuriste, Mélanie Chartier a travaillé vingt ans en grande distribution, et depuis dix ans dans le même magasin, sur différents postes, notamment en découpe de fruits. Mais tenir la position statique et le port de charges la mettent aujourd'hui en difficulté du fait de ses contraintes physiques.

Sur les conseils du médecin du travail, elle contacte Cap emploi, pour être aidée dans sa reconversion professionnelle.

Mme Chartier s'intéresse au métier d'assistante commerciale, Cap emploi l'informe sur les formations possibles et les dispositifs de financement, et prend contact avec son médecin du travail pour avoir un avis médical sur le projet : les métiers de bureau lui sont accessibles en alternant les postures assis/debout et sans port de charges.

Cap emploi présente à Mme Chartier les dispositifs permettant d'élargir son champ d'exploration des métiers. Elle décide d'effectuer un **bilan de compétences**, avec Ergone Bilan, qui met en évidence le métier de dessinateur concepteur BIM bâtiment et architecture.

Pour conforter son choix, elle réalise **4 jours d'immersion - PMSMP-** au sein de 2 entreprises de maîtrise d'oeuvre, qui valident son intérêt et ses aptitudes physiques à réussir sa reconversion.

Elle choisit le centre de formation Actes et Formations à Nantes et sollicite Cap emploi pour l'accompagner dans la complétude du dossier **Transitions Pro**. Elle reçoit un accord pour le financement de sa formation et pour la prise en charge de son salaire.

Avant l'entrée en formation, Cap emploi étudie ses **besoins de compensation** : un fauteuil ergonomique, un coussin lombaire de voiture pour tenir la posture assise lors des trajets au centre de formation et l'acquisition d'un ordinateur portable pour les temps de formation en distanciel.

Cap emploi contacte le centre de formation pour expliquer ses contraintes afin qu'elles soient bien prises en compte et accompagne Mme Chartier dans la constitution des demandes d'aides financières auprès de l'Agefiph liées à ses besoins de compensation.

Mélanie Chartier est entrée en formation depuis le 18 janvier 2023.



Témoignages



Mélanie Chartier
dessinatrice conceptrice BIM
bâtiment et architecture
en formation

«Grâce au bilan de compétences j'ai pu identifier 2 choix professionnels, et j'ai choisi le métier de dessinateur concepteur BIM bâtiment et architecture car sa formation, très complète, était réalisée par des professionnels du métier.

Cap emploi a été pour moi, un accompagnateur. Mme Rabillard m'a bien soutenue dans mes démarches, et répondait rapidement à mes questions.

Elle a mis en avant des équipements possibles pour me faciliter la formation, des matériels auxquels je n'aurais pas pensé et qui font qu'aujourd'hui je peux suivre la formation sans trop de douleur.

Lorsqu'on entame un parcours de changement de métier, il faut y aller, il faut oser faire ce dont on a envie pour se sentir bien dans son travail et ne plus vivre dans la douleur.

Je dirais : oser changer pour un mieux !»



Lodoïska Rabillard, chargée de mission handicap à Cap emploi 85

Mme Chartier a été autonome et active dans sa reconversion. L'accompagnement de Cap emploi a permis, à chaque étape de ses démarches, d'apporter des réponses à ses besoins liés à ses contraintes de santé, afin de sécuriser son projet professionnel. Je souhaite une belle continuation professionnelle à Mme Chartier.

Une reconversion vers un métier en tension

Témoignages



Sébastien Bougeard
chauffeur de car en formation

Il y a eu beaucoup d'étapes dans mon parcours. Le médecin du travail que j'avais contacté, m'a proposé de monter un dossier de demande de RQTH, puis il m'a orienté vers Cap emploi.

J'ai rencontré une entreprise de transport et de tourisme lors d'une information collective, mais comme j'étais encore en arrêt de travail, je n'ai pas pu tout de suite intégrer la formation. L'entreprise a gardé contact avec moi. Ce qui fait qu'aujourd'hui je suis enfin en formation chez City Pro.

Nous sommes une quinzaine d'élèves-chauffeurs. La formation est intense mais il y a une grande cohésion de groupe, ça aide beaucoup.

Cap emploi m'a soutenu tout au long du parcours, m'a poussé en avant quand je n'y croyais plus.

Mme Rabillard, de Cap emploi, est très professionnelle et très humaine.

Le conseil que je pourrais donner à d'autres personnes, c'est d'aller au bout des choses. Quand on a un objectif, il faut avoir de la volonté, personne ne fera le travail à votre place.

Monsieur Bougeard Sébastien travaillait comme fraiseur depuis 2000, dans la même entreprise. En 2017 un accident de la vie privée a endommagé son genou gauche. Aujourd'hui sa situation de santé s'est dégradée. Le port de charges lourdes et la station debout prolongée sont difficiles.

En arrêt de travail, le médecin du travail l'orienta vers Cap emploi pour étudier une reconversion car l'inaptitude est envisagée et il n'y a pas de possibilité de reclassement sur un poste adapté dans l'entreprise.

Il entame alors un parcours de transition professionnelle avec Cap emploi.

Les métiers du transport l'intéressent. Il aime conduire et le contact avec les gens. Il procède à des investigations sur les métiers, les perspectives d'emploi, les conditions de travail pour vérifier l'adéquation avec sa situation de santé.

Suite à une offre de formation via Siti Adapt, transmise par Cap emploi, il s'inscrit à une information collective organisée par l'ASSDAC à la Roche sur Yon. Il y rencontre une entreprise vendéenne de transport et de tourisme intéressée par son profil. À la fin de son arrêt, il les recontacte pour réaliser un **stage découverte de 3 jours, une PMSMP** qui valide son intérêt pour le métier et l'adéquation emploi/handicap. En effet, il s'agit d'un poste sans port de charges et en posture assise.

L'entreprise propose à Sébastien une formation avant emploi de conducteur de car, un dispositif de Pôle emploi, le **dispositif POEC**.

Les difficultés rencontrées à ce moment là vont être les délais !

La réactivité des acteurs, Cap emploi, médecine du travail et Pôle emploi, permet une entrée en formation juste à temps, début septembre.

La POEC se terminera le 2 décembre. La date d'embauche en CDI est prévue pour le 2 janvier 2023, pour minimum 20h par semaine.



Lodoïska, chargée de mission handicap à Cap emploi 85



Sébastien Bougeard a mis à profit sa période d'arrêt de travail, pour réfléchir à une reconversion. L'expertise Cap emploi complétée par les dispositifs mobilisables tels que l'immersion, ainsi que le travail de partenariat entre les différents acteurs de l'emploi et de la formation, ont aidé M. Bougeard à sécuriser son parcours professionnel.

Aujourd'hui, il se forme à un métier qui lui plaît, adapté à ses contraintes de santé, et aux perspectives d'emploi très favorables sur le bassin vendéen.

La Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)



Vous vous posez des questions sur l'intérêt d'être reconnu travailleur handicapé ? Voici des éléments de réponse.

Vous pourrez bénéficier, dans le cadre de votre parcours professionnel, d'accompagnement par des services spécialisés, prenant en compte votre situation de santé :

- Cap emploi
- L'emploi accompagné
- Centre de réadaptation professionnelle
- Référénts handicap en centre de formation, notamment en CFA -centre de formation d'apprentis-
- ou par des opérateurs du droit commun comme Pôle emploi ou la Mission Locale.

Précision : La détention de la RQTH est une des conditions nécessaires pour bénéficier de ces suivis mais elle n'est pas la seule.

Les aides accessibles

Aides à l'INSERTION et au MAINTIEN dans l'emploi de l'AGEFIPH (secteur privé), du FIPHFP (fonction publique) ou de l'OETH, en fonction de votre situation et des règles applicables :

- aide à l'aménagement de poste
- aide à la formation
- aide à la compensation du handicap
- aide à la création d'entreprise
- expertise sur des types de handicap.



Accès facilité à la Fonction publique (par concours ou recrutement spécifique).

Accès aux contrats d'apprentissage, sans limite d'âge.

Accès facilité à certaines mesures et dispositifs.

Les entreprises de 20 salariés et plus ont l'obligation de recruter des travailleurs handicapés (6% de leur effectif), cela peut être un avantage au recrutement.

Une surveillance renforcée du médecin du travail.

En cas de licenciement, la durée légale du préavis est doublée (jusqu'à 3 mois maximum).

Ce que ne permet pas ce statut

Le statut ne préserve pas d'un licenciement. Si on ne peut pas être licencié au seul motif d'avoir un handicap, on peut l'être pour toute raison légale.

L'inaptitude au poste de travail peut être une de ces raisons, dans des conditions particulières.



Vous pouvez faire une demande de RQTH auprès de la MDPH directement en ligne sur leur site <https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/85>.

Cap emploi 85
20 impasse Newton
85000 LA ROCHE SUR YON
02.51.37.65.18
capemploi@capemploi85.com

CAP EMPLOI
Handicap, recrutement & maintien



Un accompagnement
durable

www.capemploi-85.com

